



Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d’approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

30004214A

July 14, 2023 / 14 juillet 2023

Subject/ Object: REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION 30004214A – Arctic Multibeam survey using Uncrewed Surface Vessel (USV) - Service hydrographique du Canada – Levé multifaisceaux dans l’Arctique à l’aide d’un navire de surface sans équipage (USV)

ADDENDUM #1 / ADDENDA N° 1

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum #1 is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d’accompagnement de l’appel d’offres susmentionné transmise à votre entreprise, l’Addenda n° 1 est émis.

Questions and Answers / Questions et réponses:

Question 1: We are requesting a one-week extension to the submission due date to July 28, 2023 to enable us to compile a fully compliant response with our technology partner.

Answer 1: No, due to the already tight schedule, we will not be extending this tender posting.

Question 2: With reference to Annex “D” Evaluation Criteria, Mandatory Physical Criteria – MP1 & MP2, will DFO accept a length exceeding the specified 6.5m in MP1 and length exceeding the specified 8m in MP2? We expect the CHS Ship will accommodate the size of our proposed technology.

Answer 2: No, we are unable to modify the dimensions specified in this RFP. There is limited working deck space on the deployment vessel.

.....
Question 1 : Nous demandons une prolongation d'une semaine de la date limite de soumission jusqu'au 28 juillet 2023 pour nous permettre de compiler une réponse entièrement conforme avec notre partenaire technologique.

Réponse 1 : Non, en raison du calendrier déjà serré, nous ne prolongerons pas cette publication d'appel d'offres.

Question 2 : En référence aux critères d'évaluation de l'annexe « D », Critères physiques obligatoires - MP1 et MP2, le MPO acceptera-t-il une longueur dépassant les 6,5 m spécifiés dans MP1 et une longueur dépassant les 8 m spécifiés dans MP2 ? Nous nous attendons à ce que le navire CHS s'adapte à la taille de la technologie que nous proposons.

Réponse 2 : Non, nous ne sommes pas en mesure de modifier les dimensions spécifiées dans cette DPP. L'espace de travail sur le pont du navire de déploiement est limité.